

Numéro dans le SI local :	0183
Référence GESUP :	0183
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	04-Science politique
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Science politique - Relations internationales
Job profile :	Politic studies
Research fields EURAXESS :	Political sciences
Implantation du poste :	0632035V - UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
Localisation :	Clermont-Ferrand
Code postal de la localisation :	63000
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	49, BD FRANCOIS-MITTERRAND CS 60032 63001 - CLERMONT FERRAND CEDEX 1
Contact administratif :	CAROLE LECAMUS
N° de téléphone :	COORDONNATRICE SERVICE RECRUTEMENT 04.73.40.63.28 04.73.17.73.91
N° de Fax :	04.73.17.72.01
Email :	recrutement-enseignant.drh@uca.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2018
Mots-clés :	relations internationales ;
Profil enseignement : Composante ou UFR :	Ecole de Droit
Référence UFR :	
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA4232 (200815469J) - CENTRE MICHEL DE L'HOSPITAL
Dossier Papier	OUI
Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)	NON
Dossier transmis par courrier électronique	NON e-mail gestionnaire
Application spécifique	NON URL application

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PROFIL ENSEIGNEMENT DETAILLE :

L'enseignant recruté a vocation à enseigner la science politique à la fois en licence droit et AES et en Master parcours Carrières internationales. Les enseignements attribués sont susceptibles d'être des enseignements généraux (introduction à la science politique en L1 droit et AES) et des cours spécialisés en M1 et/ou M2.

Une expérience préalable d'enseignement (TD et cours magistraux) serait appréciée.

La personne recrutée devra montrer un intérêt pour les pédagogies innovantes mettant l'étudiant au centre de l'apprentissage, permettant la construction progressive de compétences et in fine la réussite de l'étudiant et mobilisant des approches hybrides qui intègrent les atouts du numérique.

Il s'engagera à concevoir des enseignements intégrant des pédagogies actives innovantes et les nouvelles approches numériques.

Département d'enseignement, le cas échéant :

Lieu(x) d'exercice : Ecole de droit - Université Clermont Auvergne - Clermont Ferrand

Equipe pédagogique : Licence droit et AES - Master Carrières internationales

Nom du responsable enseignement : Marie-Elisabeth BAUDOIN, Directrice des études

☎ Responsable enseignement : 04 73 17 76 55

Mail directeur ou responsable : m-elisabeth.baudoin@uca.fr

URL département le cas échéant : <http://droit.uca.fr/>

PROFIL RECHERCHE DETAILLE

Relations internationales, Institutions et politiques internationales, Politique comparée.

L'enseignant recruté a vocation à rejoindre l'axe « Normes et Etats » du Centre de recherche Michel de l'Hospital (EA 4232) et à inscrire sa recherche dans les thématiques prioritaires de ce laboratoire.

Nom du laboratoire Centre de recherche Michel de l'Hospital

Lieu d'exercice : Ecole de droit - Université Clermont Auvergne - Clermont Ferrand

Nom directeur du laboratoire Anne JACQUEMET-GAUCHE

☎ Directeur du laboratoire :

Mail directeur du laboratoire : anne.jacquemet-gauche@uca.fr

URL LABO : <http://cmh.u-clermont1.fr/>

Descriptif du laboratoire :

Le Centre Michel de l'Hospital (Laboratoire de recherche en sciences juridiques et politique) regroupe des juristes ainsi que des politologues et des sociologues. Afin de favoriser les échanges entre ces différentes disciplines, le Centre est organisé en trois axes de recherche principaux: normes et entreprises; normes et Etats; normes et individus. Le Centre tend à développer des activités de recherche transversale et pluridisciplinaire : colloques, conférences, journées d'étude, etc. Par ailleurs, au sein de chacun de ces axes, des activités de recherche de spécialités sont menées, individuellement et collectivement. Le CMH valorise l'ensemble de ces activités par des publications nationales et internationales, dans des revues à comités de lecture et dans des ouvrages spécialisés. Il dispose également d'une revue numérique ainsi que d'une collection diffusée par les éditions Lextenso.

Description activités complémentaires :

Un investissement administratif est attendu de l'enseignement recruté.

CONSIGNES CONCERNANT LES MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent **impérativement** être enregistrées sur le site internet GALAXIE (clôture des enregistrements sur GALAXIE, le 29 mars 2018 à 16 heures, heure de Paris)

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

Les candidats établissent un dossier papier en 3 exemplaires identiques (chacun dans une enveloppe, un destiné à M. Le Président de l'Université, deux autres pour les rapporteurs) **qu'ils regroupent pour envoi dans une seule enveloppe** en mentionnant sur chacune des 4 enveloppes leur nom et adresse ainsi que le N° et l'intitulé exact de l'emploi postulé et qu'ils adressent à :

Université Clermont Auvergne
Direction des Ressources Humaines
Pôle Développement des compétences
Service recrutement et mobilité
49, boulevard François Mitterrand
CS 60032
63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

L'ensemble des documents doit être envoyé **par voie postale ou déposé** au plus tard à la date de clôture des inscriptions soit le **jeudi 29 mars 2018** (dépôt avant 16 h à l'adresse ci-dessus ou envoi postal avant minuit, **le cachet de la poste faisant foi**)
Il vous est vivement conseillé de demander aux services postaux une preuve de dépôt.

Tout dossier ou document envoyé ou déposé hors délai sera déclaré irrecevable
Tout dossier encore incomplet à la date limite d'envoi sera déclaré irrecevable

Le dossier de candidature comporte à l'exclusion de toute autre pièce non prévue par les textes (Arrêtés du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des MCF et PU) :

- 1 la déclaration de candidature (imprimée depuis Galaxie) datée et signée par le candidat ;
- 2 une copie d'une pièce d'identité avec photographie (recto/verso) ;
- 3 un curriculum vitae donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages articles, réalisations et activités en mentionnant les travaux qui seront adressés lors de l'audition ;
- 4 une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés
-au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 pour les candidats au concours de MCF
-au 1° de l'article 46 du décret du 6 juin 1984 pour les candidats au concours de PR ;
- 5 une copie du rapport de soutenance du diplôme détenu (**rapport de soutenance de la thèse**), le cas échéant;
Le document devra être sur papier à entête de l'université et les noms des rapporteurs doivent être identifiables.
- 6 **pour les candidats à un poste de professeur d'université**, un exemplaire d'au moins un des travaux, ouvrages, articles, et réalisations mentionnés dans le curriculum vitae.
Les candidats au concours de MCF devront adresser les travaux mentionnés dans le curriculum vitae uniquement s'ils sont convoqués à une audition.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

En complément des pièces précédentes, **des pièces spécifiques doivent être jointes au dossier** suivant qu'il s'agit d'une candidature au titre de la mutation ou du détachement, ou lorsque le poste est publié au titre d'un autre article que l'art. 26 I 1° ou l'art. 46 1°.

Le candidat est invité à prendre connaissance des dispositions particulières des arrêtés du 13 février 2015 relatifs aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours, respectivement pour les MCF et les PR.

Point d'attention (art. 60 Loi 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'état) : **dans le cadre d'une demande de mutation ou de détachement au titre du rapprochement de conjoint, les candidats pacsés** doivent également établir la preuve qu'ils se soumettent à l'obligation d'imposition commune prévue par le code général des impôts.

- pour les pacs établis avant le 01 janvier de l'année civile en cours : avis d'imposition de l'année N-1 ;
- pour les pacs établis entre le 01 janvier et le 01 septembre de l'année civile en cours : déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'imposition commune, signée par les deux partenaires.
- A défaut, l'acte de naissance du ou des enfants ou un certificat de grossesse pourra être produit.

Informations complémentaires sur le recrutement :

Des informations plus complètes dont les profils des postes, les compositions des comités de sélection, les conditions d'audition par visioconférence sont disponibles sur le site WEB de l'Université Clermont Auvergne : www.uca.fr, onglet « Université » puis rubriques « Travailler à l'UCA » et « recrutement » : <http://www.uca.fr/universite/travailler-a-l-uca/recrutement/>

Suivi dématérialisé du dossier de candidature Vous ne recevrez aucun document de la DRH

Tout au long de la procédure vous pourrez suivre le traitement de votre candidature en vous connectant à l'application GALAXIE. Vous serez alerté par courrier électronique chaque fois qu'une évolution interviendra. Il appartient au candidat de consulter régulièrement sur GALAXIE l'état d'avancement de son dossier même déclaré recevable et ultérieurement l'état de son classement.

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée au service recrutement de la DRH/UCA, le cachet d'arrivée faisant foi.

Aucune invitation à compléter le dossier ne sera envoyée au candidat par le service recrutement de la DRH.